

Des jeunes qui se sont réunis ces derniers jours afin de fixer leurs propres objectifs, en fonction de leurs besoins, de leurs droits et de leurs buts propres, participent aux assises. Après tout, ce sont eux qui sont concernés au premier chef. Il est essentiel qu'ils s'expriment, qu'ils se fassent entendre. C'est pour cette raison que des enfants touchés par la guerre ont été invités, et il importe que nous prêtions une oreille attentive à l'exposé de leurs préoccupations.

La société civile y est représentée, aussi. Comme dans le cas de la campagne pour l'interdiction des mines terrestres et pour la constitution de la Cour criminelle internationale, elle fait fonction de fer de lance de l'action internationale qui cherche à répondre aux besoins des enfants touchés par la guerre. La présence de ses membres nous permet de continuer de former de vigoureux partenariats en vue de relever les défis que pose la sécurité humaine. Les représentants de la société civile souhaitent eux aussi nous soumettre des recommandations sur les mesures à prendre, et je les attends avec un vif intérêt.

Les résultats de cette conférence sauront, espérons-le, catalyser une action concrète et durable axée sur les énormes conséquences que la guerre a eues sur les enfants d'Afrique de l'Ouest et serviront d'exemple pour les conférences qui se tiendront ultérieurement dans d'autres régions.

Les défis à relever sont multiples. Mentionnons notamment l'enlèvement délibéré d'enfants de leur famille, de leur foyer et de leur collectivité. Je forme le voeu qu'un programme de remise en liberté des enfants constituera une des mesures concrètes qui émanera de notre conférence. Pour les armées ou les organisations de rebelles responsables de ces enlèvements, le message devrait être clair : si vous vous êtes emparés d'enfants, libérez-les; si vous avez des enfants dans vos rangs, rendez-leur la liberté.

Il incombe maintenant aux représentants des gouvernements ici rassemblés de décider de ce qu'ils sont disposés à faire et des engagements qu'ils sont en mesure de prendre.

De son côté, le Canada agit déjà sur le front de la promotion de la sécurité humaine dans la région. Il a consacré plus de 10 millions de dollars à la paix et à l'action humanitaire en Sierra Leone. Une grande partie de cette aide est destinée à aider les enfants touchés par la guerre à mener une vie normale, en toute sécurité.

Ouvrant de concert avec la Suède, le Canada a soutenu les efforts visant à faire figurer la question des droits des enfants et de leur protection dans les programmes de formation des effectifs des forces armées de l'Afrique de l'Ouest. Dans la même optique, nous appuyons l'action que mène le Centre de la prévention du crime des Nations Unies afin de contrer le trafic des femmes et des enfants dans la région. En outre, en vertu de notre Programme de consolidation de la paix et de sécurité humaine, nous avons contribué au financement de la tenue d'ateliers organisés à l'intention de journalistes et de jeunes dans le cadre de la présente conférence.